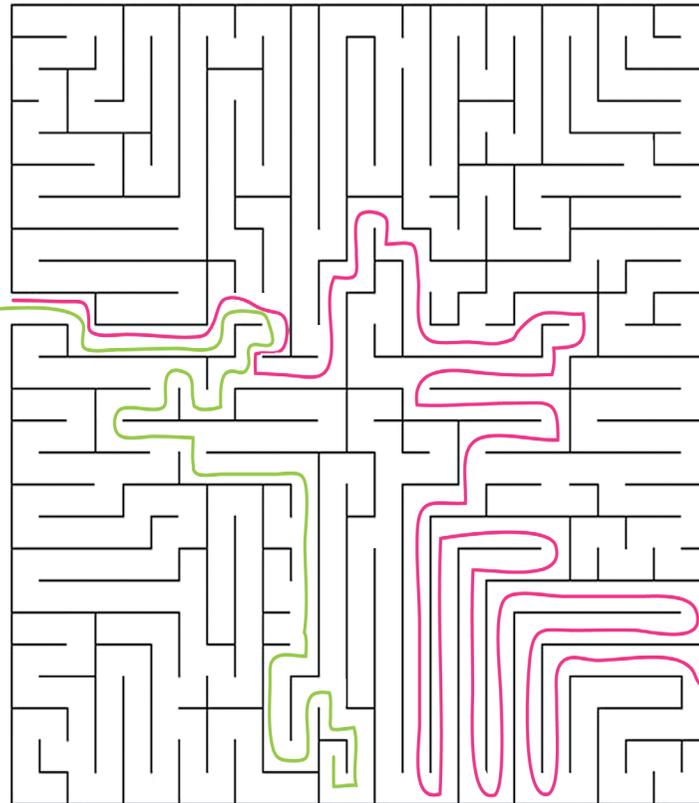
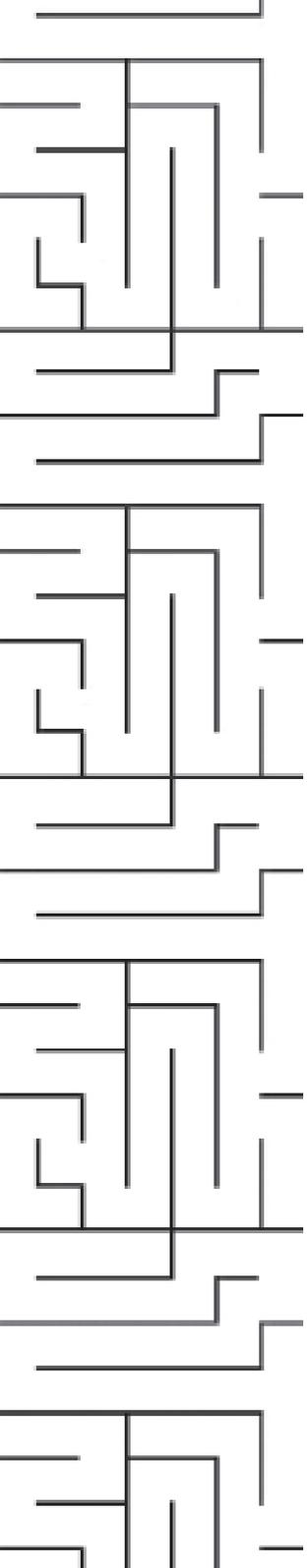


Rapport d'activité

2012



«Faitesquelquechose,

et si ça ne réussit pas,

essayez autre chose»

F.D. Roosevelt

Rapport d'activité

2012

La maison des services

p.3

Un territoire ... tourné vers l'avenir

Les maisons de santé pluridisciplinaires

p. 4

Le pôle d'activités agro-ressources du Griffon

p. 5

La zone de la Prayette

p. 6

Le pôle de Laon Couvron

p. 7

Un territoire ... accueillant et solidaire

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

p. 8

Les loisirs et la petite enfance

p. 9

La culture

p. 10

La communication et les salles TIC

p. 11

La restauration scolaire et le portage de repas aux personnes âgées

p. 12

L'insertion professionnelle

p. 13

Un territoire ... engagé pour la protection de son environnement

L'assainissement non collectif

p. 14

La collecte et le tri des déchets ménagers

p. 15

Un territoire ... et une équipe à son service

Les communes du Pays de la Serre

p. 16

Le bureau communautaire

p. 17

Le conseil communautaire

p. 18

Les commissions

p. 20

L'équipe de la collectivité

p. 24

Evolution des bases fiscales

p. 25

La maison des services

En 2008, le conseil communautaire décidait de construire de nouveaux locaux pour la Communauté de communes du Pays de la Serre.

En juin 2010, deux bâtiments étaient inaugurés :

- La **MAISON DES SERVICES** qui accueille LA POSTE et une partie des services communautaires.

- La **MAISON INTERCOMMUNALE** destinée aux services communautaires et aux réunions du Bureau communautaire.

Idéalement situés au centre ville, entre la mairie et les écoles, ces locaux offrent à la population de meilleures conditions d'accès à l'ensemble des services communautaires.

- Le Bâtiment des **SERVICES TECHNIQUES** a vu sa construction commencer en 2012. Il abrite également la chambre froide du service de portage de repas à domicile.

Le coût prévisionnel de ce bâtiment est de 290 000 €.



MAISON DES SERVICES

MAISON INTERCOMMUNALE



SERVICES TECHNIQUES

Les maisons de santé pluridisciplinaires

Le Pays de la Serre, comme d'autres territoires du département, souffre d'une densité médicale trop faible. Face au constat de la désertification médicale sur le territoire due au fait que l'offre médicale ne correspond plus à la demande, la Communauté de communes a engagé mi 2009, les études et diagnostics nécessaires à la création de Maisons de santé pluridisciplinaires sur les cantons de Marle et de Crécy-sur-Serre. Ces phases ont été finalisées en 2010. L'année 2011 a vu le recrutement de l'AMO - Assistant à maîtrise d'ouvrage - (la SEDA).

Pour mettre en place ce projet de Pôle de Santé territorial, des professionnels de santé se sont regroupés en une structure juridique associative dénommée « Groupement des professionnels de Santé du Pays de la Serre pour un Pôle de Santé » (GPSPS) laquelle anime et fait vivre le projet.

20,5 professionnels de santé (ETP) sont engagés dans ce projet :

- 10,5 ETP sur Marle (médecins généralistes, dentiste, infirmier, kinésithérapeute, orthophoniste, pédicure et podologue).
- 10 ETP sur Crécy-sur-Serre (médecins généralistes, infirmier, kinésithérapeute et orthophoniste).

La Société d'Équipement du Département de l'Aisne (SEDA) a reçu le mandat d'étude et de réalisation des deux constructions. Un budget global de 3,3 M€ a été voté par le Conseil pour 2012.

En 2012, deux cabinets d'architecture ont été recrutés pour ces projets :
- BLP pour le projet sur la commune de MARLE
- ATELIER GISSINGER-TELLIER pour le projet sur la commune de CRECY-SUR-SERRE.



PLAN DE FINANCEMENT

Coût total de l'opération :	3 337 184,80 €
Financement prévisionnel :	
CC Pays de la Serre :	1 907 181,70 €
UE :	148 072 €
Etat :	325 000 €
Région :	500 490 €
Département :	456 441,10 €



Le coût HT de la réalisation est de 18 353 143 euros
Le plan financement est le suivant :

cessions de terrains :	1 044 404 €
Maître d'ouvrage :	6 727 962 €
Europe :	2 568 340 €
Etat :	215 114 €
Région :	3 032 048 €
Département :	3 301 264 €

Pré-financement de cessions de terrains :
1 452 647 €

Le pôle d'activités du Griffon

Le pôle d'activités du Griffon a pour vocation de renforcer et de structurer le tissu local économique grâce à une offre foncière adaptée. Réunies en syndicat mixte, entité porteuse du projet, la Communauté de communes du Pays de la Serre et celle du Laonnois représentent les principaux promoteurs de cette opération.

Les dépenses du syndicat mixte du pôle d'activités du Griffon sont supportées pour :

- 2/3** par la Communauté de communes du Laonnois,
- 1/3** par la Communauté de communes du **Pays de la Serre**.

En 2010, plusieurs sièges sociaux ont été inaugurés sur le pôle :

- Société d'équipement du département de l'Aisne : 23 salariés
- Aisne Développement : 25 salariés
- Valor'Aisne : 20 salariés
- Sorange : 10 salariés

Le pôle agro-ressources s'est installé sur la zone. Il regroupe, dans le cadre du « pôle de compétitivité Picardie Champagne – Ardennes » :

- l'institut national de recherche agronomique,
- les laboratoires départementaux d'analyses et de recherche,
- le groupement départemental de défense sanitaire des animaux,
- la direction départementale des services vétérinaires,
- GES (retraitement et analyse des boues de stations d'épuration),
- l'institut technique de la betterave.

En 2011, un bâtiment de la SODELEG a été construit sur le site.

2012 a vu le lancement de la construction du bâtiment de l'Institut Technique qui plante un laboratoire sur le Pôle, en collaboration avec le Syndicat Betteravier de l'Aisne. Ces travaux devraient être terminés au 1er semestre 2013.

En 2012, le concours financier de la Communauté de communes du Pays de la Serre au syndicat mixte du Griffon a été de : 325 000 €

La zone de la Prayette

D'une superficie de plus de quatre hectares à l'origine, cette zone accueille déjà trois entreprises : **ESSEMES SERVICES**, **ELECTRICITE GENERALE ROGER DELAFONT** et **VILPION BTP**.

ESSEMES SERVICES recherchait des locaux plus importants pour étendre son activité. Son installation sur la Zone de la Prayette a permis de maintenir cette activité sur le territoire. Cette entreprise, filiale de SKYDOME est en charge de l'installation de systèmes de désenfumage naturel et d'éclairage zénithal des bâtiments industriels, commerciaux, tertiaires et des logements collectifs.

ELECTRICITE GENERALE ROGER DELAFONT: implantée historiquement à Marfontaine, cette entreprise, prestataire de nombreuses coopératives agricoles axonaises et de l'entreprise BAYER avait besoin, dans le cadre de son développement, de nouveaux ateliers. Cette cession a permis à la Communauté de communes du Pays de la Serre de se séparer, dans de bonnes conditions financières, d'un bâtiment industriel avant que le temps et les incivilités ne le dégradent.

VILPION BTP : Entreprise créée sur la base de la reprise de l'activité et d'une partie du personnel de la SOCIETE NOUVELLE VIGNERON. Cette société est spécialisée dans les travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

Le projet de réhabilitation du site est finalisé.

Les dossiers «loi sur l'Eau» et la demande d'étude d'impact au cas par cas ont été déposés et ont reçu un avis favorable par les services de l'Etat. Le permis d'aménager est en cours d'instruction.

Par ailleurs, la plate-forme et le parking font l'objet de locations temporaires afin de répondre aux besoins de société locales (Art et Paysage-Sylvenergie Picardie et Aisne Tourisme).

Extrait du Compte Administratif 2012 du budget annexe de la Zone d'activités économiques intercommunale de la Prayette

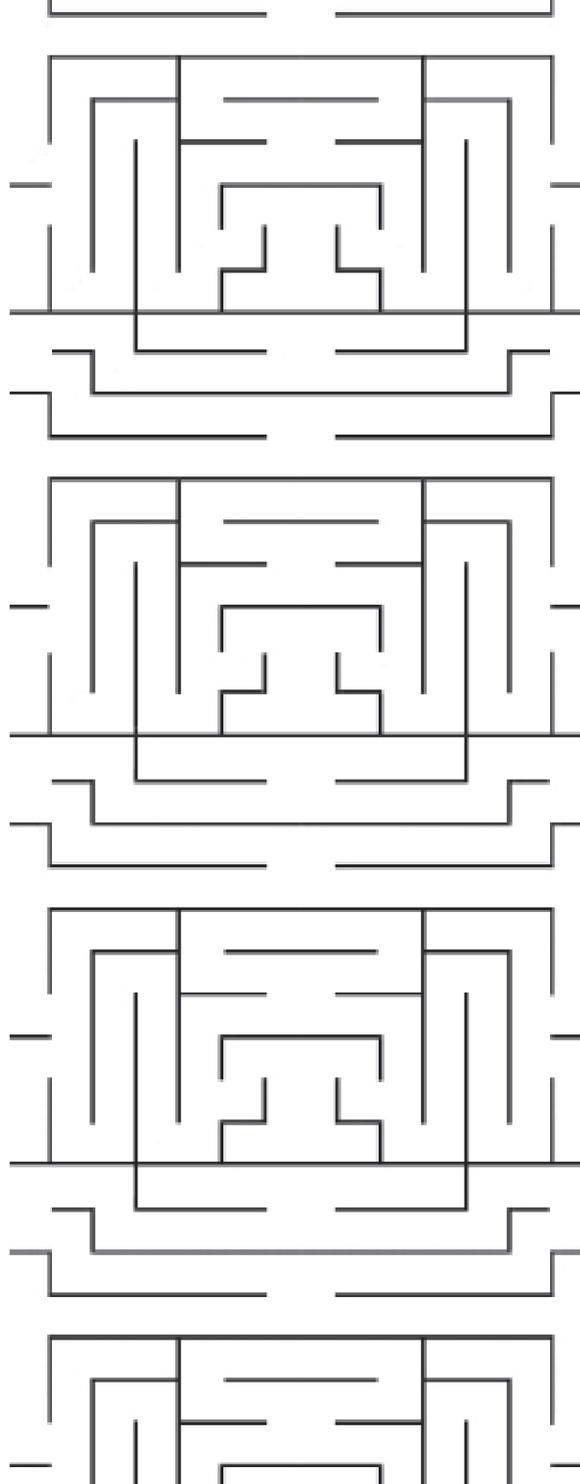
Dépenses

Investissement : 0 €
Fonctionnement : 6 293 €
Total : 6 293 €

Recettes

Investissement : 0 €
Fonctionnement : 206 005,33 €
Total : 206 005,33 €

Résultats de l'exercice 2012 : 199 712,33 €
Résultat de clôture au 31/12/12 : 8 363,90 €



Le pôle de Laon Couvron

Lors de la séance du Conseil communautaire du 12 avril 2012, la Communauté de communes du Pays de la Serre s'est engagée dans la redynamisation du site de défense de LAON-COUVRON.

Dans le cadre du contrat de redynamisation des sites de défense axonais, approuvé par le Conseil général de l'Aisne lors de sa délibération du 20 avril 2012, les communautés de communes du Laonnois et du Pays de la Serre, ou le futur Syndicat Mixte qui sera constitué, sont en charge de la réalisation des études d'ingénierie nécessaires au projet de reconversion du site militaire de LAON COUVRON ainsi que des travaux de requalification du site préalables à l'installation de nouvelles activités économiques.

En vue de permettre la mise en œuvre de cette démarche dans des délais compatibles avec le phasage opérationnel du contrat de redynamisation, les communautés de communes du Laonnois et du Pays de la Serre se sont entendues pour confier au Département de l'Aisne une mission d'assistance générale dans la conduite de ce projet de reconversion.

Le Conseil communautaire du 21 décembre 2012 a décidé de constituer avec la Communauté de communes du Laonnois, un groupement de commandes pour la réalisation de la prestation juridique liée au projet de développement économique de la base de LAON-COUVRON dans l'attente de la création du Syndicat mixte ad hoc.

En ce qui concerne l'occupation du site, le futur Syndicat mixte est en relation avec le pilote automobile Jonathan PALMER qui souhaite y implanter un circuit de loisirs automobile d'envergure.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Dans le cadre de la loi Handicap du 11 février 2005, le gouvernement a fixé pour objectif de permettre aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, de circuler, travailler, faire leurs démarches administratives se distraire, de la manière la plus fluide possible.

La Communauté de communes du Pays de la Serre a donc pris la compétence en 2010 :

«**Élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)**» afin de réaliser ce plan à l'échelle intercommunale.

La Communauté de communes du Pays de la Serre a inauguré, en 2009, la mise en place des Plans de Mise en accessibilité de la Voirie et des Espaces publics. La démarche avait débuté, la même année, par la réalisation de diagnostics dans chaque commune afin de dimensionner l'étude à réaliser. Au cours de l'année 2011, l'élaboration des PAVE pour les 42 communes a été réalisée par le cabinet Egis Mobilité (EGIS France). A la suite de cette étude, le PAVE de chaque commune a été présenté aux maires concernés et, en 2012, les 42 PAVE ont été approuvés par une délibération du Conseil communautaire (délibération N°12-020 du 12 avril 2012).

Un Mémento qui détaille de façon simple les normes à mettre en œuvre et un outil de programmation permettant d'envisager une mise en accessibilité progressive de la voirie et des espaces publics, ont été remis aux maires afin de les aider dans la mise en accessibilité de leur commune.

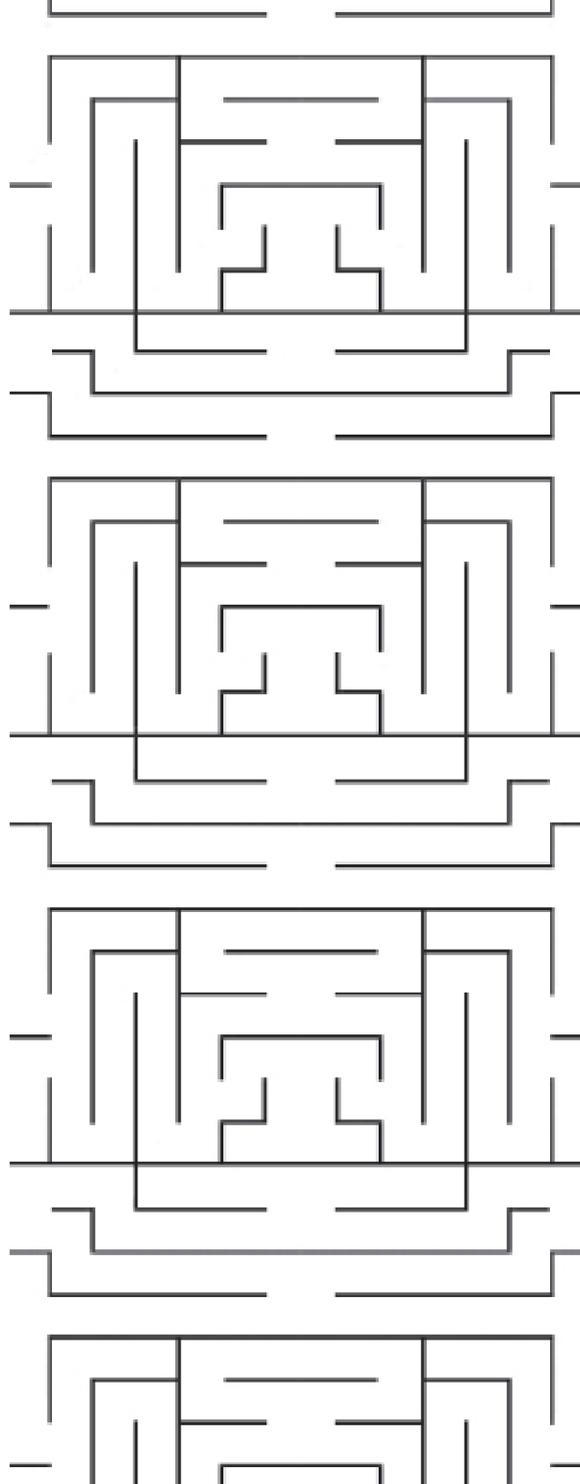
A partir de 2013, la Communauté de communes dressera, chaque année, un état des lieux des travaux réalisés dans le cadre du PAVE, pour transmission en préfecture.



Pour rappel :

Le **Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics** réalisé de janvier à juin 2011, par le Cabinet EGIS Mobilité, pour chacune des 42 communes du territoire a intégré :

- un diagnostic détaillé des **itinéraires prioritaires** qui recense les points de gêne ou d'inaccessibilité;
- un diagnostic simplifié pour les autres itinéraires;
- des propositions afin de définir des **priorités d'aménagement** ;
- une préconisation de travaux à mettre en œuvre;
- l'estimation financière de ces travaux.



Les Accueils de Loisirs sans Hébergement

Les Accueils de Loisirs sans Hébergement sont organisés sur les sites de : Chéry-les-Pouilly, Couvron et Aumencourt, Crécy-Sur-Serre, Marle et Mortiers. L'ensemble des actions sont menées dans le cadre du partenariat contractuel avec la CAF de l'Aisne et de la M.S.A.

Petites vacances (4 sites : Marle, Couvron-et-Aumencourt , Mortiers, Chéry-les-Pouilly) :

- Hiver : 115 enfants, ce qui correspond à 76 familles du territoire, soit 605 journées enfants
- Pâques : 140 enfants, ce qui correspond à 82 familles du territoire soit 684 journées enfants
- Toussaint : 133 enfants ce qui correspond à 81 familles du territoire soit 873 journées enfants

Mercredis récréatifs (3 sites : Marle, Couvron-et-Aumencourt, Mortiers, Chéry-les-Pouilly) :

79 enfants, ce qui correspond à 58 familles soit 1576 journées enfants

Eté :

- Marle : 245 enfants ce qui correspond à 150 familles soit 2 700 journées enfants
- Crécy-sur-Serre : 174 enfants ce qui correspond à 103 familles soit 1 313 journées enfants (3 semaines en 2012 contre 4 en 2011).

Séjours :

- 1 séjour hiver - La Cluzas : 24 inscrits
- 3 séjours été : 28 inscrits (dont 9 sont partis en Espagne)

Sur l'ensemble des actions 2012, seulement 5 communes du territoire ne sont pas touchées : Bosmont-sur-Serre, Châtillon-les-Sons, Nouvion-le-Comte, Pierrepont et Saint-Pierremont.

Les loisirs et la petite enfance

Actions de formations diplômantes à destination des jeunes et moins jeunes du territoire : BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et BAFD (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur)

La Communauté de communes a décidé de participer à la formation de base de 7 jeunes, à la formation de perfectionnement de 4 jeunes et à la formation de directeur d'une personne.



Le Relais Assistantes Maternelles

Le service petite enfance de la Communauté de communes associe le soutien administratif aux parents et aux assistantes maternelles, la médiation et les animations : ateliers créatifs adaptés aux plus jeunes, «e-Kids».

Nombre d'assistantes maternelles sur le territoire en novembre 2012 : 174
Nombre de places agréées en novembre 2012 : 547
Nombre d'animations proposées en 2012 : 39
Entretiens téléphoniques avec des assistantes maternelles en 2012 : 163
Entretiens téléphoniques avec des parents en 2012 : 204
Entretiens en face à face avec des assistantes maternelles en 2012 : 66
Entretiens en face à face avec des parents en 2012 : 85

la culture

La culture est une compétence de la Communauté de communes du Pays de la Serre depuis 1997. Autour de l'élément central que représente l'Ecole intercommunale de musique, la saison culturelle s'oriente vers 2 types de public :

- le public scolaire,
- le tout public.



Filopat et Compagnie, Ciné-chanson proposé par David Sire et Pierre Caillot dans le cadre de la saison culturelle 2012

Outre les 10 spectacles qui ont été proposés aux scolaires, le Pays de la Serre a organisé en 2012 diverses actions culturelles, telles que :

- Les ateliers théâtre au collège de Marle
- Les écoliers musiciens
- Le dispositif d'aide à la mobilité (1 classe de Verneuil-sur-Serre + collège de Marle)
- les BIP : Brigades d'intervention poétiques : 26 classes sur l'ensemble du territoire...

Zoom sur le projet Chenevoy : La compagnie Picardie Chenevoy est intervenue régulièrement en 2011 sur les marchés et dans un restaurant de Marle afin de proposer des impromptus théâtraux à la population. Ce travail de rencontres et d'échanges était intégré à un projet de création portant sur les déambulations entre la ville et la campagne. Le travail de création de la compagnie a été présenté à Grandlup-et-Fay le vendredi 3 février 2012.

L'Ecole de musique intercommunale du Pays de la Serre

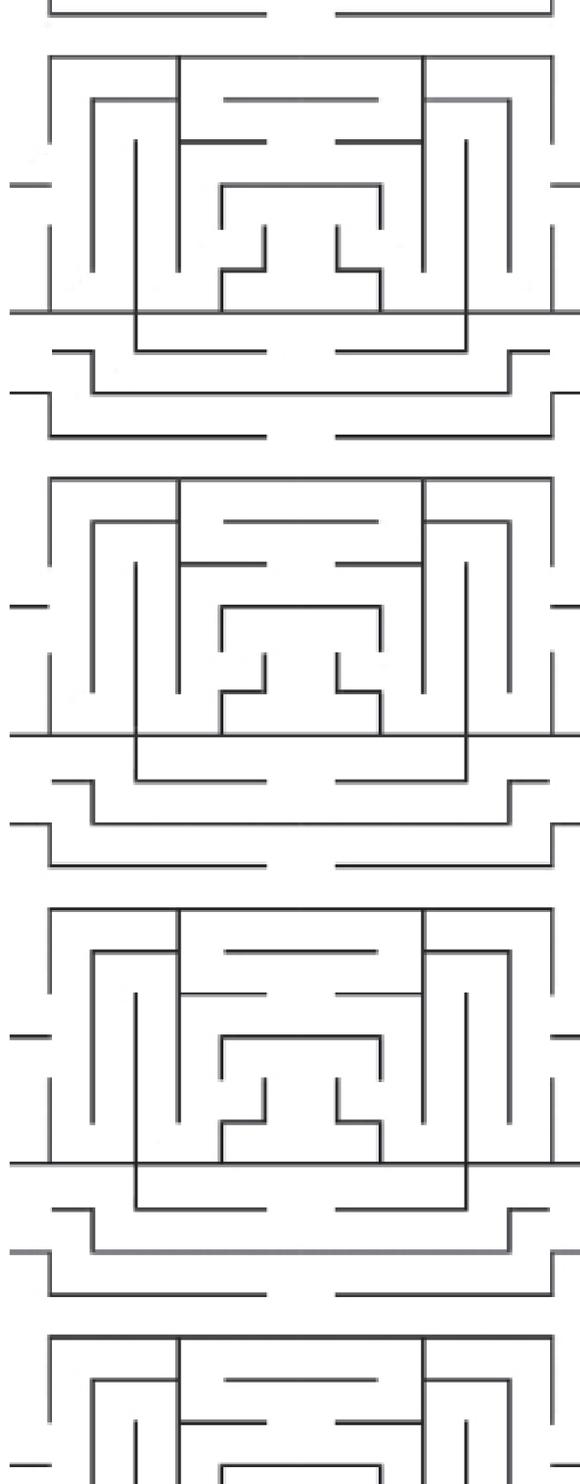
Pour sa 14^e année, l'Ecole de Musique accueille 114 élèves. 25 communes du territoire sont représentées en terme d'élèves inscrits.

L'Ecole de musique intercommunale adapte son enseignement à l'âge des élèves.

Pour les plus petits, elle propose «Le Jardin musical» (enfants à partir de la moyenne section de maternelle).

Pour les plus grands, le cursus musical proposé comporte 3 enseignements musicaux complémentaires :

- la formation musicale : cours de formation musicale (à partir du CE1) et cours de culture musicale
- les pratiques collectives : chorales (pour enfants et adultes) ; ateliers (ensembles de guitares - accompagnement piano - ensemble de flûtes...)
- orchestres (orchestre élémentaire et orchestre junior)
- la formation instrumentale : les bois (Flûte traversière, Clarinette, Saxophone) ; les cuivres (Trompette, Trombone, Tuba) ; les polyphoniques (Piano, Guitare).



La communication et les salles TIC

La communication

La communication de la Communauté de communes du Pays de la Serre s'articule autour de 2 axes :

1 - la communication institutionnelle dont l'objectif est l'identification de la collectivité par l'ensemble des habitants et des partenaires. Ses principaux supports sont le Pays de la Serre Magazine et le site Internet.



Le Pays de la Serre Magazine a été publié en 2012 à 7 000 exemplaires x 3 numéros. L'Emi-Serre est envoyé à tous les Conseillers communautaires avant chaque Conseil.

2 - la communication opérationnelle soutient les actions des services. Son objectif est la valorisation des projets et l'information des populations cibles.



Les salles TIC

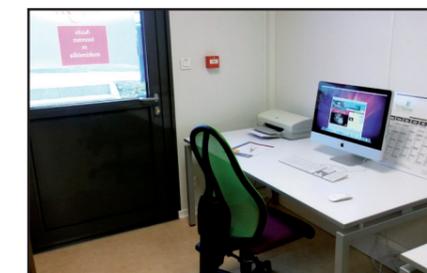
Les salles Technologies de l'Information et de la Communication de la Communauté de communes du Pays de la Serre ont été initiées en 2002. La Communauté de communes équipe en matériel informatique et connexion Internet 11 salles TIC qu'elle anime.

Ces salles sont installées dans des locaux mis à disposition par les communes de Barenton-Bugny, Chéry-les-Pouilly, Couvron-et-Aumencourt, Crécy-sur-Serre, Dercy, Froidmont-et-Cohartille, Marcy-sous-Marle, Marle, Montigny-sur-Crécy, Mortiers, et Tavaux-et-Pont-séricourt.



Les sites de Couvron-et-Aumencourt, Crécy-sur-Serre et Marle ont reçu le label « Picardie en Ligne » et bénéficient d'un partenariat avec la Région Picardie.

Des ateliers thématiques sont proposés aux habitants : recherche d'emploi, mon territoire sur le web, services en ligne, photos... La fréquentation annuelle en 2012 est d'environ **2 417 entrées**.



La fréquentation de la saison culturelle
 2.194 élèves - spectateurs
 20 écoles participantes
 10 spectacles à destination des scolaires
 plus de 200 personnes en tout public

La restauration scolaire le portage de repas aux personnes âgées

La restauration scolaire

Le service de fourniture de repas aux cantines scolaires assure le fonctionnement en liaison froide de 10 points de restauration:

- Assis-sur-Serre (pour 1er semestre),
- Barenton-Bugny,
- Chéry-les-Pouilly,
- Couvron-et-Aumencourt,
- Crécy-sur-Serre,
- Nouvion-et-Câtillon,
- Pouilly-sur-Serre,
- Marle,
- S.I.G.E des Marais (Pierrepont)
- Tavaux-et-Pontséricourt (2d sem)

Le marché de prestation : **DUPONT RESTAURATION** arrivé à échéance en 2011 a été reconduit pour 3 ans avec la même société suite à un marché à procédure adaptée. Il sera renouvelé en 2014.

Quelques chiffres 2012 :

Nombre d'enfants scolarisés concernés : 642 (+122)

Nombre de repas livrés par jour en moyenne : 499

Nombre de repas livrés : 70 850

Nombre de cantines desservies par le service : 10

Le portage de repas aux personnes âgées

Dans l'optique de permettre un maintien de qualité de vie des personnes âgées dans leur environnement, la Communauté de communes a développé, depuis le 1er septembre 1993, en partenariat avec la maison de retraite de Marle, un service de Fourniture de repas.

Compte tenu de l'augmentation des demandes et du durcissement des normes, 2012 a vu la mise en oeuvre au 1er janvier de la liaison froide. Deux véhicules réfrigérés ont été loués. Les repas sont fournis à la Communauté de communes, dans le cadre d'un appel d'offre, par la Société DUPONT RESTAURATION. Ils sont conservés, jusqu'à leur transport, dans la chambre froide.

Dans le cadre du passage en liaison froide, le tarif d'un repas est passé de 5,85€ à 5,35€.

Quelques chiffres 2012 :

Nombre moyen de repas livrés par jour : 73

Nombre de personnes concernées : 95

Nombre de repas livrés : 26861

Nombre de nouveaux clients : 23

Nombre de communes du Pays de la Serre concernées par le service : 31



Activité 2012	Découverte des métiers du bâtiment	Services à la personne
Nombre de personnes passées sur le chantier	27	17
Bénéficiaire du RSA	9	8
Jeunes suivis par la mission locale	8	2
Autre public	10	7
Moins de 26 ans	11	5
26-45 ans	9	7
Plus de 45 ans	7	5
Inscrit Pôle emploi depuis : moins d'1 an	12	3
1 à 2 ans	6	8
2 à 3 ans	8	5
plus de 3 ans		
Niveau de Formation 6 : Personnel occupant des emplois n'exigeant pas une formation allant au-delà de la scolarité obligatoire.	9	3
Niveau de Formation 5 bis : Personnel occupant des emplois supposant une formation spécialisée d'une durée maxi de 1 an au-delà du 1 ^{er} cycle de l'enseignement du 2 nd degré, du niveau du certificat de formation professionnelle	5	5
Niveau de Formation 5 : Personnel occupant des emplois exigeant normalement un niveau de formation équivalent à celui du BEP (2 ans de scolarité au-delà du 1 ^{er} cycle de l'enseignement du 2 nd degré) et du CAP. Provisoirement, formation du niveau du brevet des collèges acquis.	13	7
Niveau de Formation 4 : Personnel occupant des emplois de maîtrise ou d'ouvrier hautement qualifié et pouvant attester d'un niveau de formation équivalent à celui du brevet professionnel (BP), du brevet de technicien (BT), du baccalauréat professionnel ou du baccalauréat technologique.		2
Niveau de Formation 3 et + : BAC + 2 et suivant		
Sortie emploi CDI		1
Sortie emploi CDD + de 6 mois	1	
Sortie emploi CDD - de 6 mois	4	1
Formation qualifiante	2	1
Sortie sans solution	7	3
Poursuite de l'action en cours	12	11
Nombre de communes du territoire concernées par les réalisations du chantier	16	8

L'insertion professionnelle

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes du Pays de la Serre porte deux chantiers d'insertion. Ces deux dispositifs entrent dans le champ de l'insertion pour l'activité économique. Grâce à ce dispositif, une personne en situation précaire et désirant un retour à l'emploi, bénéficie d'un encadrement technique, de formations et d'un véritable accompagnement professionnel.

Composés de deux plates formes (Service à la Personne et Bâtiment), les chantiers d'insertion forment des personnes en situation de précarité.

Ces équipes interviennent toute l'année dans les communes du Pays de la Serre pour la réfection de bâtiments anciens, le nettoyage de salle ou encore la création de costumes pour enfants...



L'assainissement non collectif

La Communauté de communes a modifié ses statuts par une délibération en date du 5 décembre 2005 afin d'intégrer la compétence « Service Public d'Assainissement Non Collectif ». Cette modification a été validée par arrêté préfectoral en date du 23 mars 2006.

Sur les 42 communes du Pays de la Serre, 6 disposent d'un réseau d'assainissement collectif et d'une unité de traitement : Barenton-Bugny, Couvron-et-Aumencourt, Crécy-sur-Serre, Marle, Pouilly-sur-Serre et Remies.

Chéry-les-Pouilly réalise actuellement les travaux.

Les 35 autres communes sont concernées par le SPANC.

Parmi celles-ci, 34 communes ont réalisé leur zonage d'assainissement :
- 16 ont opté pour l'assainissement collectif, mais à ce jour, aucune n'a réalisé les travaux de construction d'une unité de traitement et la pose des réseaux de collecte. En conséquence, ces communes sont concernées par le SPANC ;
- 18 ont opté pour l'assainissement non collectif et sont donc de plein droit concernées par le service.

L'année 2012 représente la 6^e année d'exercice plein et entier de la compétence Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC), les contrôles ont porté sur :

- le contrôle au niveau du projet au moment de la délivrance du Permis de construire ou de la Déclaration de travaux
- le contrôle de réalisation pendant et après les travaux pour s'assurer de la conformité au projet validé par le SPANC
- le diagnostic d'ANC (notamment sur les communes d'Agnicourt-et-Sechelles, de Marcy-sous-Marle, de la Neuville-Bosmont, de Pierrrepont et de Saint-Pierremont).

Près de **4 150 habitations** sont donc concernées par le SPANC, soit environ **9 300 habitants**.

recettes

En 2012, le montant des recettes s'élevait à **33 584,53 €**, essentiellement liées aux contrôles des installations existantes et réparties comme suit :

- Diagnostics : **225 contrôles à 46,69 €** et **257 à 51,94 €** soit **23 853,83 €**
- Ventes / contrôles isolés : **45 contrôles** soit **7012,35 €**
- Contrôles des installations neuves ou réhabilitées : **26 demandes de travaux** soit **900,38 €** et **21 contrôles de travaux** soit **1 817,97 €**

Sont en attente de facturation au 31/12/12, 61 demandes de travaux liées à une réhabilitation groupée, soit 2 112,43 € ainsi que 50 diagnostics réalisés soit 2 597 €.

Pour plus de précisions : cf. le rapport annuel sur l'assainissement non collectif 2012

La collecte, le tri et le traitement des déchets ménagers

La Communauté de communes du Pays de la Serre exerce la compétence « Élimination des déchets ménagers et assimilés » depuis fin 1994. Le service de collecte et de traitement des déchets mis en place dessert les 42 communes du Pays de la Serre soit **16 037 habitants**.

La Communauté de communes a choisi de confier la collecte et le traitement de ses déchets ménagers à un prestataire par l'intermédiaire de contrats de collecte et de traitement qu'elle a signés avec la Société AUBINE ONYX en avril 1997. Ce marché, renouvelé le 1er avril 2005, a été reconduit avec la société AUBINE ONYX, devenue depuis VEOLIA Propreté. La compétence traitement des déchets ménagers issus de la collecte en porte à porte a été transférée au Syndicat Départemental de traitement des déchets, Valor'Aisne. Seul le gardiennage des déchèteries est assuré en régie.

En 2012, la **collecte** en porte à porte des déchets recyclables en sacs transparents et des déchets résiduels en sacs poubelles ordinaires opaques, a été réalisée **une fois par semaine** avec un camion bi-compartimenté. Le ramassage des **encombrants** a été effectué **une fois dans l'année**.

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères est prélevée auprès des utilisateurs du service : ménages, communes, établissements publics ou privés, entreprises.



En 2012, le tonnage d'ordures ménagères résiduelles **a diminué de 2,86 %** par rapport à 2011, passant de 3 806 tonnes à 3 697 tonnes. Cela correspond à un ratio de 241 kg/habitant/an.

L'actuel marché de collecte et de traitement des déchets ménagers arrive à échéance le 1er avril 2013. Durant toute l'année 2012, la commission déchets ménagers a examiné les pistes visant à adapter le système aux évolutions techniques et réglementaires : mise en oeuvre de la redevance incitative, augmentation de la Taxe générale sur les activités polluantes... Le nouvel appel d'offres a été lancé fin décembre 2012.

L'entreprise retenue débutera sa prestation en avril 2013, selon le fonctionnement en cours en 2012.

Des bacs roulants, équipés d'une puce et destinés au stockage des ordures ménagères résiduelles, seront progressivement distribués dans chaque foyer de la Communauté de communes au cours du second semestre 2013.

A partir du 1er janvier 2014, débutera une année de test de la facturation incitative avant une mise en oeuvre effective au 1er janvier 2015.

Les déchèteries

La Communauté de communes dispose de deux déchèteries, une à Crécy-sur-Serre et l'autre à Marle.

En 2012, 1 481 872,93 € de titres ont été émis pour la redevance ordures ménagères. A cela s'ajoutent : Les subventions Eco-Emballages + Les subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie Les dépenses du service pour l'année 2012 s'élèvent à 1 667 317,36 €.

Pour plus de précisions : cf. le rapport annuel sur le tri et la collecte des déchets ménagers 2012.

Les communes du Pays de la Serre



42 communes composent le territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Serre

COMMUNE MAIRE

Agnicourt-et-Sechelles	Patrice Leturque
Assis-Sur-Serre	Richard Beusaert
Autremencourt	Dominique Potart
Barenton-Bugny	Michel Batteux
Barenton-Cel	David Petit
Barenton-Sur-Serre	Sébastien Lhermine
Bois-les-Pargny	Jean-Pierre Courtin
Bosmont-Sur-Serre	Gérard Pennes
Chalandry	Jean Delville
Châtillon-Les-Sons	Jean-Paul Vuilliot
Chéry-Les-Pouilly	Jean-Marc Philips
Cilly	Jean-Michel Henninot
Couvron-et-Aumencourt	Edmond Sebestyen
Crécy-Sur-Serre	Bernard Ronsin
Cuirieux	Patrick Felzinger
Dercy	Bernard Bornier
Erlon	Louise Dupont
Froidmont-Cohartille	Jean-Pierre Blain
Grandlup-et-Fay	Marie-José Natier
La Neuville-Bosmont	Gilbert Dumoulin
Marcy-Sous-Marle	Alain Damien
Marle	Jacques Sevrain
Mesbrecourt-Richécourt	Valérie Serin
Monceau- le-Waast	Nicole Buiette
Montigny-le-Franc	Anne-Marie Viseur
Montigny-sous-Marle	Francis Legoux
Montigny-sur-Crécy	Jean-Michel Wattier
Mortiers	Alain Piercourt
Nouvion-et-Catillon	Thierry Lecomte
Nouvion-le-Comte	Anne Geneste
Pargny-les-Bois	Dominique Cloup
Pierrepont	Angéla Marival
Pouilly-sur-Serre	Régis Destrez
Remies	Bernard Collet
Saint-Pierremont	Christian Lefevre
Sons-et-Ronchères	René Lefevre
Tavaux-et-Pontséricourt	Daniel Leturque
Thiernu	Jean-Claude Guerin
Toulis-et-Attencourt	Blandine Laureau
Verneuil-sur-Serre	Patrick Lallement
Vesles-et-Caumont	Sylvie Letot
Voyenne	Georges Carpentier

Le bureau communautaire

Le Président, les vice-présidents et 16 délégués communautaires se réunissent chaque mois. Les membres du bureau travaillent sur les dossiers pour lesquels le conseil communautaire lui a donné délégation.

Yves DAUDIGNY
Président

Bernard RONSIN
1^{er} Vice-président délégué à l'Administration et aux Finances

Georges CARPENTIER
2^{ème} Vice président délégué à l'Habitat et aux Travaux

Michel BATTEUX
3^{ème} Vice-président délégué à la Collecte et Traitement des déchets ménagers

Dominique POTART
4^{ème} Vice-président délégué à la Communication et à l'Accessibilité

Anne GENESTE
5^{ème} Vice-présidente déléguée aux Portage de repas, Loisirs, Jeunesse et Enfance

Jean-Charles BRAZIER
6^{ème} Vice-président délégué aux Espaces naturels sensibles, Eau et Assainissement Non Collectif

Pierre-Jean VERZELEN
7^{ème} Vice président délégué aux Affaires Culturelles

Louis BOLIN, Nicole BUIRETTE, Bernard COLLET, Hubert COMPERE, Jean-Pierre COURTIN, Patrick FELZINGER, Gérald FITOS *Conseiller délégué à l'Insertion*, Jean-Michel HENNINOT, Patrick LALLEMENT, Daniel LETURQUE, Sébastien LHERMINE, Angéla MARIVAL, Guy MARTIGNY, Vincent MODRIC, Francis PARENT *Conseiller délégué à l'économie*, David PETIT.

Le conseil communautaire

AGNICOURT-ET-SEHELLES - Patrice LETURQUE (Maire), Guy NATTIER, Véronique NATTIER

ASSIS-SUR-SERRE - Richard BEAUSAERT (Maire), Guy MARTIGNY, Edith MEURIER

AUTREMENCOURT - Dominique POTART (Maire), Jérôme MARCHANDISE, Pierre BLAVET

BARENTON-SUR-SERRE - Sébastien LHERMINE (Maire), Christophe BETTANCOURT, Henri COMPERE

BARENTON-BUGNY - Michel BATTEUX (Maire), Eric BEVIERE, Olivier BILLARD, Michel CONTANT

BARENTON-CEL - David PETIT (Maire), Jean-Pierre PROISY, Francis HELBECQUE

BOIS-LES-PARGNY - Jean-Pierre COURTIN (Maire), Aldric LAYE , Thierry BENOIT

BOSMONT-SUR-SERRE - Gérard PENNES (Maire), Angélique ZIELINSKI, Florence CARLIER

CHALANDRY - Jean DELVILLE (Maire), Sophie GUENEGOU, Liliane HENON

CHATILLON-LES-SONS - Jean-Paul VUILLIOT (Maire), Thierry DE VLIAGER, Eliane LEVERBE

CHERY-LES-POUILLY - Laurence RYTTER, Eric BOCHET, Nagate OBJOIS, Laurent FRAMBOURT

CILLY - Jean-Michel HENNINOT (Maire), Rolande BELAMY, André MATHON

COUVRON-ET-AUMENCOURT - Edmond SEBESTYEN (Maire), Grégory COIGNOUX, Carole RIBEIRO,
Eliane ROHART, Joël LOUVEAU, Gilbert RICHARD

CRECY-SUR-SERRE - Bernard RONSIN (Maire), Hervé GRESSENT, Alain PICON, Stéphane MARTEL,
Christelle VIN, Hervé TELLIER

CUIRIEUX - Patrick FELZINGER (Maire), Yannick GRANDIN, Olivia HUBERT

DERCY - Bernard BORNIER (Maire), Christophe GUILLE, Denis SUIN

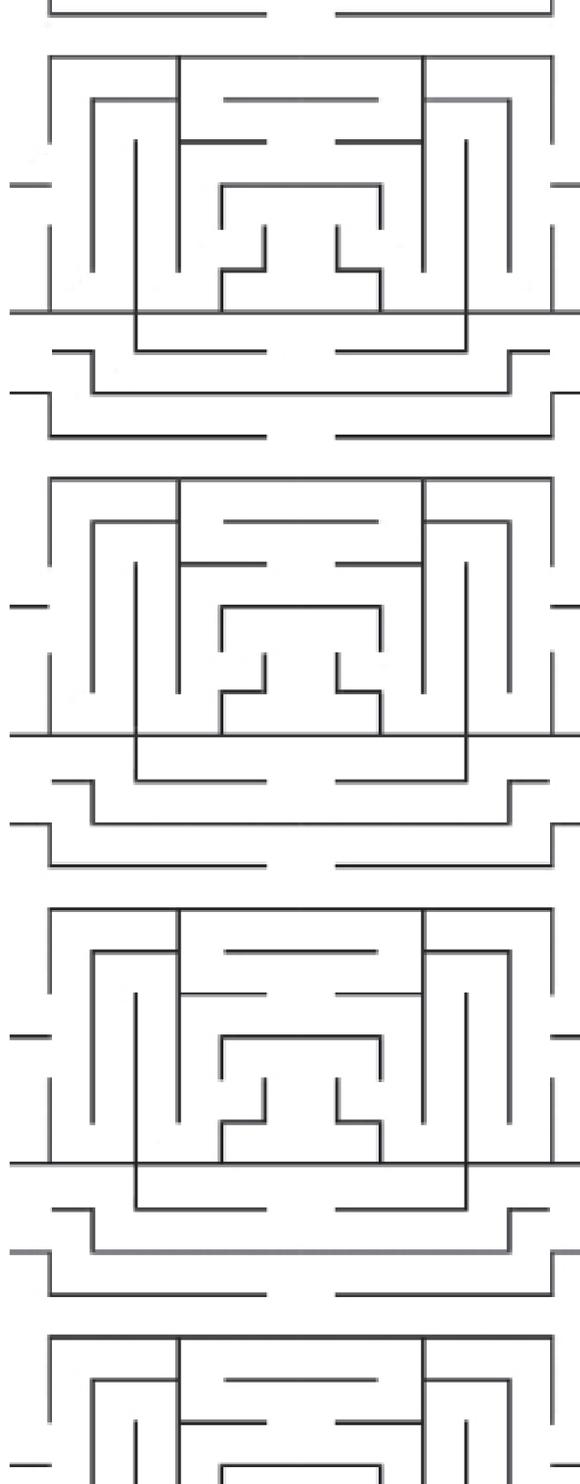
ERLON - Louise DUPONT (Maire), Eric CHARTIER, Pierre TONDON

FROIDMONT-COHARTILLE - Jean-Pierre BLAIN (Maire), Jean-Charles BRAZIER, Gérald FITOS

GRANDLUP-ET-FAY - Marie-José NATIER (Maire), Francis BELLIER , Hervé RENARD - démissionnaire
remplacé par Nathalie COLAS (installée par le Conseil le 08/03/2013)

LA NEUVILLE-BOSMONT - Marcel PERSIN, François VERCAUTEREN, Jacky GOURDET

MARCY-SOUS-MARLE - Alain DAMIEN (Maire), Guy RAMEZ , Marie-Josephe BRAILLON



Le conseil communautaire

MARLE - Jacques SEVRAIN (Maire), Louis BOLIN, Yves DAUDIGNY, Myriame FREMONT , Vincent MODRIC,
Jean FICNER, Gérard GUIBON

MESBRECOURT-RICHECOURT - Valérie SERIN (Maire), Hubert COMPERE, Olivier LANDUYT

MONCEAU-LE-WAAST - Nicole BUIRETTE (Maire), Danielle GOSSET, Nicolas TANT

MONTIGNY-LE-FRANC - Anne-Marie VISEUR (Maire), Jean-Christophe WALLEZ, Isabelle BOURDIN

MONTIGNY-SOUS-MARLE - Francis LEGOUX (Maire), René DUCHENE, Thierry PELLETIER

MONTIGNY-SUR-CRECY - Jean-Michel WATTIER (Maire), Jackie LAMBERT, Luc CHAMAUX

MORTIERS - Alain PIERCOURT (Maire), Cécile-Ginette DELIGAT, Pierre-Jean VERZELEN

NOUVION-ET-CATILLON - Thierry LECOMTE (Maire), Bernard NOSEK, Francis PARENT, Roger BERLEMONT

NOUVION-LE-COMTE - Anne GENESTE (Maire), Dominique DOUCET, Hervé GAYRAUD

PARGNY-LES-BOIS - Aurore GOULLART, Anthony OUDELET, Christine HANRIOT

PIERREPONT - Angéla MARIVAL (Maire), Cathy PIGNI, Jean Pierre KIT

POUILLY SUR SERRE - Régis DESTREZ (Maire), Yannick BOILLEAU, Patrick POULET, Maurice LAGNEAU

REMIES - Bernard COLLET (Maire), Henri-Philippe LECLERE, Jean-Paul BURLION

SAINT-PIERREMONT - Christian LEFEVRE (Maire), Patrick DEMARLY, Louis VUILLIOT

SONS-ET-RONCHERES - René LEFEVRE (Maire), Philippe VAESSEN, Jean-Pierre PAMART

TAVAUX-ET-PONTSERICOURT - Daniel LETURQUE (Maire), Marielle PICARD, Karine ROGER, Martial DELORME

THIERNU - Jean-Claude GUERIN (Maire), Isabelle PALFROY, Christian LEQUIN

TOULIS-ET-ATTENCOURT - Blandine LAUREAU (Maire), Hubert DUFLOT, Philippe LEROY

VERNEUIL-SUR-SERRE - Patrick LALLEMENT (Maire), Jérôme BURIDANT- démissionnaire remplacé par Pascal DRUET
(installé par le Conseil le 23/04/2012) , Dany LALLEMENT

VESLES-ET-CAUMONT - Sylvie LETOT (Maire), Guillaume BRAZIER, Philippe VIEVILLE

VOYENNE - Georges CARPENTIER (Maire), Eric CARPENTIER, Jean-Louis AUBERT

Les commissions

Commission Communication & TIC

Président : Dominique POTART

Mesdames et Messieurs Clovis RUCHON (ASSIS SUR SERRE), Olivier BILLARD (BARENTON BUNGY), Eric BOCHET (CHERY LES POUILLY), Gilbert RICHARD (COUVRON ET AUMENCOURT), Alain PICON (CRECY SUR SERRE), Jean-Pierre BLAIN (FROIDMONT COHARTILLE), Jules-Albert GERNEZ (GRANDLUP ET FAY), Régine TRIQUENEUX (MARCY SOUS MARLE), Rosane TRUFFAULT (MARLE), Gérard GUIBON (MARLE), Frédéric VILAIRE (MESBRECOURT RICHECOURT), Franck BAQUE (MONTIGNY SUR CRECY), Bernard NOSEK (NOUVION-ET-CATILLON), Jean-Paul MARCHAND (NOUVION LE COMTE), Bernard COLLET (REMIES) et Thomas CARLIER (THIERNU).

Commission Culture

Président : Pierre-Jean VERZELEN

Mesdames et Messieurs Edith MEUNIER (ASSIS SUR SERRE), Stéphane DROMAS (BARENTON BUGNY), Joël KURT (CHERY LES POUILLY), Jean-Marc PHILIPS (CHERY LES POUILLY), Gilbert RICHARD (COUVRON ET AUMENCOURT), David BAUCHET (CRECY SUR SERRE), Didier LACROUTE (CRECY SUR SERRE), Christelle VIN (CRECY SUR SERRE), Gérald FITOS (FROIDMONT COHARTILLE), Régine TRIQUENEUX (MARCY SOUS MARLE), Jean FICNER (MARLE), Myriame FREMONT (MARLE), Martine BOSELLI (MARLE), Jean-Michel WATTIER (MONTIGNY SUR CRECY), Bernard COLLET (REMIES).

Commission Déchets Ménagers

Président : Michel BATTEUX

Mesdames et Messieurs Guy MARTIGNY (ASSIS SUR SERRE), Eric BEVIERE (BARENTON BUGNY), Francis HELBEXQUE (BARENTON CEL), Jean-Pierre COURTIN (BOIS LES PARGNY), Rémi VERCOLLIER (BOSMONT SUR SERRE), Arnaud VERMUE (BOSMONT SUR SERRE), Colette POTART (CHERY LES POUILLY), Jean-Marc PHILIPS (CHERY LES POUILLY), Lucien DOCTRINAL (COUVRON ET AUMENCOURT), David BAUCHET (CRECY SUR SERRE), Jacky WIART (CRECY SUR SERRE), Grégory GABET (CRECY SUR SERRE), Jean-Marie BEGUIN (CRECY SUR SERRE), Jean-Pierre BLAIN (FROIDMONT COHARTILLE), Marcel PERSIN (LA NEUVILLE BOSMONT), Nadège DAUSSY (MARCY SOUS MARLE), Jean-Pierre SORLIN (MARLE), Jean-Michel WATTIER (MONTIGNY SUR CRECY), Sophie LAMBOT (MONTIGNY SUR CRECY), Hervé GAYRAUD (NOUVION LE COMTE), Anne GENESTE (NOUVION LE COMTE), Régis DESTREZ (POUILLY SUR SERRE), Bernard COLLET (REMIES), Jean-Pierre PAMART (SONS ET RONCHERES), Simon CARLIER (THIERNU), Blandine LAUREAU (TOULIS ET ATTENCOURT), Pascal DRUET (VERNEUIL SUR SERRE), Georges CARPENTIER (VOYENNE).

Commission Environnement & SPANC

Président : Jean-Charles BRAZIER

Mesdames et Messieurs Jean D'HOLLANDE (ASSIS SUR SERRE), Claude ABRATKIEWICZ (BARENTON CEL), Jean-Baptiste PAQUET (BOSMONT SUR SERRE), Gérard PENNES (BOSMONT SUR SERRE), Christophe BRANCOURT (CRECY SUR SERRE), Bernard RONSIN (CRECY SUR SERRE), Didier LACROUTE (CRECY SUR SERRE), Dominique RENAUX (CRECY SUR SERRE), Jacky WIART (CRECY SUR SERRE), Thomas NUYTEN (FROIDMONT COHARTILLE), François VERCAUTEREN (LA NEUVILLE BOSMONT), Christian BLAIN (MARCY SOUS MARLE), François BRAILLON (MARCY SOUS MARLE), Daniel BEAUFORT (MARLE), Vincent MODRIC (MARLE), Gérard GUIBON (MARLE), Pierre MODRIC (MARLE), Hubert COMPERE (MESBRECOURT RICHECOURT), Nicole BUIRETTE (MONCEAU LE WAAST), Emmanuel AUTEKIE (MONTIGNY LE FRANC), Stéphane LANEZ (MONTIGNY SUR CRECY), Luc CHAMAUX (MONTIGNY SUR CRECY), Sylvain CHEVUTSCHI (NOUVION LE COMTE), Antoine YVERNEAU (PIERREPONT), Bernard COLLET (REMIES), Philippe VASSEN (SONS ET RONCHERES), Isabelle PALFROY (THIERNU), Francis CARLIER (TOULIS ET ATTENCOURT), Blandine LAUREAU (TOULIS ET ATTENCOURT), Jérôme BURIDANT (VERNEUIL SUR SERRE), Jean-Louis AUBERT (VOYENNE).

Les commissions

Commission Habitat

Président : Georges CARPENTIER

Mesdames et Messieurs Henri DUPONT (ASSIS SUR SERRE), François BRAZIER (BARENTON CEL), David PETIT (BARENTON CEL), Charles-René DE LA TOUR DU PIN (BOSMONT SUR SERRE), Gérard PENNES (BOSMONT SUR SERRE), Gérard AGNIEL (CRECY SUR SERRE), Bernard RONSIN (CRECY SUR SERRE), David BAUCHET (CRECY SUR SERRE), François NUYTEN (FROIDMONT COHARTILLE), Marcel PERSIN (LA NEUVILLE BOSMONT), Marie-Joséphine BRAILLON (MARCY SOUS MARLE), Eliane LOISON (MARLE), Jean-Pierre SORLIN (MARLE), Pierre MODRIC (MARLE), Jacky LAMBERT (MONTIGNY SUR CRECY), Stéphane LANEZ (MONTIGNY SUR CRECY), Anita PRUD'HOMME (MONTIGNY SUR CRECY), Dominique DOUCET (NOUVION LE COMTE), Bernard COLLET (REMIES), David CATRIN (THIERNU), Maxime POTARD (TOULIS ET ATTENCOURT), Blandine LAUREAU (TOULIS ET ATTENCOURT).

Les commissions

Commission Insertion

Président : Gérald FITOS

Mesdames et Messieurs Stéphane DROMAS (BARENTON BUGNY), Sébastien LHERMINE (BARENTON SUR SERRE), Colette POTART (CHERY LES POUILLY), Hervé TELLIER (CRECY SUR SERRE), Gérard LEFEVRE (CRECY SUR SERRE), Bernard RONSIN (CRECY SUR SERRE), Marcel PERSIN (LA NEUVILLE BOSMONT), Eric MORIN (MARCY SOUS MARLE), Eliane LOISON (MARLE), Jean-Pierre SORLIN (MARLE), Rosane TRUFFAULT (MARLE), Martine BOSELLI (MARLE), Pierre MODRIC (MARLE), Jean-Michel WATTIER (MONTIGY SUR CRECY), Anne GENESTE (NOUVION LE COMTE), Bernard COLLET (REMIES), Francis DUZY (THIERNU), Catherine FIARD (TOULIS ET ATTENCOURT).

Commission Loisirs & Portage de Repas

Présidente : Mme Anne GENESTE

Mesdames et Messieurs Elisabeth PARMENTIER (ASSIS SUR SERRE), Georges LUBIN (BARENTON BUGNY), Liliane MAIRESSE (CHERY LES POUILLY), Colette POTART (CHERY LES POUILLY), Christelle VIN (CRECY SUR SERRE), David BAUCHET (CRECY SUR SERRE), Pascal MARTIN (MARCY SOUS MARLE), Vincent MODRIC (MARLE), Sophie LAMBOT (MONTIGNY SUR CRECY), Bernard NOSEK (NOUVION-ET-CATILLON), Nathalie LAVANCIER (PIERREPONT), Bernard COLLET (REMIES), Christian LEQUIN (THIERNU).

Les commissions

Commission Légales :

Commission Intercommunale pour l'Accessibilité :

Président : M Dominique POTART

Mesdames et Messieurs Michel BATTEUX, Richard BEAUSSAERT, Louis BOLIN, Bernard BORNIER, Georges CARPENTIER, Yves DAUDIGNY, Gilbert DUMOULIN, Anne GENESTE, Angéla MARIVAL, Dominique POTART, Bernard RONSIN, Edmond SEBESTYEN et Jean-Paul VUILLOT.

Commission d'Appel d'Offres :

En application de l'article 22 du Code des Marchés Publics, cette Commission est composée de trois membres titulaires et de trois membres suppléants et est présidée de droit par le Président de la Communauté de communes.

Président : M Yves DAUDIGNY

Membres titulaires : MM. Bernard RONSIN, Georges CARPENTIER, Gérald FITOS

Membres suppléants : Mme Anne GENESTE, David PETIT, Dominique POTART

Commission d'Appel d'Offres spécifique Maisons de santé pluridisciplinaires:

créée le 17/12/2011 Membres titulaires : MM. Bernard RONSIN, Jacques SEVRAIN, Dominique POTART

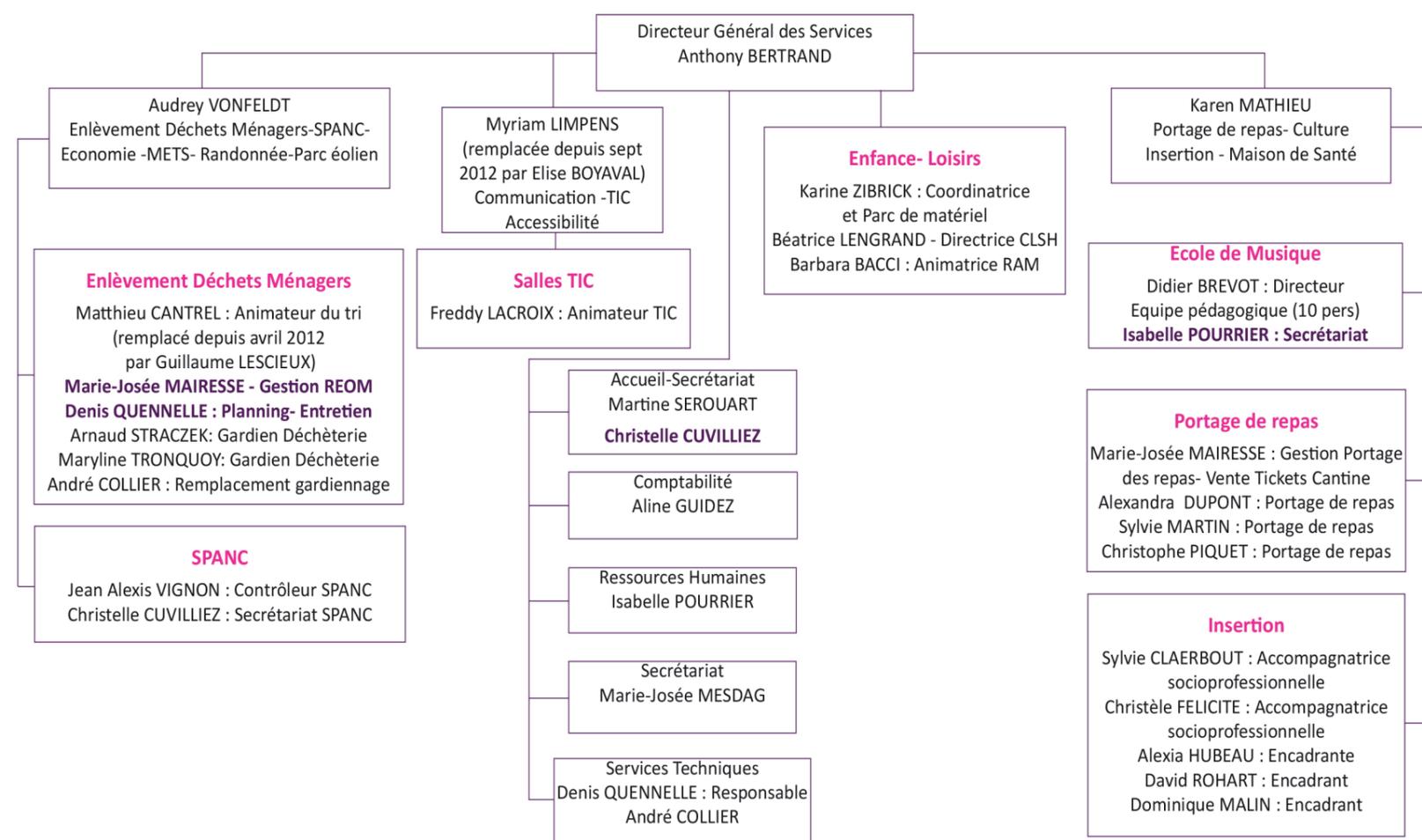
Membres suppléants : Mme Anne GENESTE, MM. Goerges CARPENTIER, Gérald FITOS

LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Aux termes de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, dans sa rédaction en vigueur au 30 décembre 2009, il est créé, entre l'Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) soumis au régime de la taxe professionnelle unique et ses communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges.

Jean-Louis DUMENIL (ASSIS-SUR-SERRE), Dominique POTART (AUTREMENCOURT), Olivier BILLARD (BARENTON-BUGNY), Damien LEPOT (BARENTON-BUGNY), Jean-Pierre PROIZY (BARENTON-CEL), Aldric LAYE (BOIS-LES-PARGNY), Gérard PENNES (BOSMONT-SUR-SERRE), François CARRE (CHALANDRY), Eric BOCHET (CHERY-LES-POUILLY), Laurence PAQUET (CHERY-LES-POUILLY), Bernard RONSIN (CRECY-SUR-SERRE), Hervé TELLIER (CRECY-SUR-SERRE), Yannick GRANDIN (CUIRIEUX), Jean-Charles BRAZIER (FROIDMONT-COHARTILLE), Gérald FITOS (FROIDMONT-COHARTILLE), Francis BELLIER (GRANDLUP-ET-FAY), François VERCAUTEREN (LA NEUVILLE-BOSMONT), Jacques SEVRAIN (MARLE), Yves DAUDIGNY (MARLE), Vincent MODRIC (MARLE), Anne-Marie VISEUR (MONTIGNY-LE-FRANC), Francis LEGOUX (MONTIGNY-SOUS-MARLE), Jean-Michel WATTIER (MONTIGNY-SUR-CRECY), Cécile-Ginette DELIGAT (MORTIERS), Dominique DOUCET (NOUVION-LE-COMTE), Anthony OUDELET (PARGNY-LES-BOIS), Angéla MARIVAL (PIERREPONT-EN-LAONNOIS), Régis DESTREZ (POUILLY-SUR-SERRE), Frédéric LOCQUET (POUILLY-SUR-SERRE), Bernard COLLET (REMIES), Philippe VAESSEN (SONS-ET-RONCHERES), Daniel LETURQUE (TAVAUX-ET-PONTSERICOURT), Karine ROGER (TAVAUX-ET-PONTSERICOURT), Jean-Claude GUERIN (THIERNU), Blandine LAUREAU (TOULIS-ET-ATTENCOURT), Philippe LALLEMENT (VERNEUIL-SUR-SERRE), Sylvie LETOT (VESLES-ET-CAUMONT).

L'ÉQUIPE DE LA COLLECTIVITÉ



Les personnes signalées en mauve réalisent plusieurs fonctions

L'évolution des bases fiscales

Fiscalité des entreprises						Fiscalité des ménages						
Année	Cotisation sur la Valeur Ajoutée		IFER	Cotisation Financière des Entreprises		Taxe d'Habitation		Taxe sur le Foncier Bâti		Taxe sur le Foncier Non-Bâti		
	Taux	Base		Taux	Base	Taux	Base	Taux	Base	Taux	Base	
2001	0,58%	16 787 675 €										
2002	0,78%	15 852 000 €				0,85%	6 849 543 €	1,02%	7 131 559 €	1,64%	2 516 932 €	
2003	9,01%	16 158 428 €				1,14%	7 059 000 €	1,38%	7 032 000 €	2,21%	2 546 000 €	
2004	9,89%	17 104 000 €										
2005	10,79%	14 374 000 €										
2006	11,72%	14 787 000 €										
2007	11,72%	15 152 000 €										
2008	12,51%	15 025 000 €										
2009	13,44%	15 901 000 €										
2010	13,50%	Compensation relais (1)										
2011 (2)			479 393 €		23,85%	4 473 000 €	7,19%	9 580 000 €	0,00%	9 147 000 €	1,20%	2 382 000 €
2012			929 524 €	172 956 €	23,85 %	4 441 000 €	7,19%	9 990 000 €	0,00%	9 381 000 €	1,20%	2 424 000 €
2013			571 768 €	176 528 €	23,85%	4 533 000 €	7,19%	10 403 000 €	0,00%	9 685 000 €	1,20%	2 458 000 €

(1) Impact de la réforme de la taxe professionnelle
 (2) Transfert de taux et de bases fixés par l'Etat



**Pays
de la Serre**
Communauté de Communes

1 rue des Telliers
02270 Crécy-sur-Serre
Tél : 03 23 80 77 22
Fax : 03 23 80 03 70
E-mail : contact@paysdelaserre.fr

